

Jay eu quelques occupations, Monsieur, qui m'ont empêché de
 recevoir ma traduction du livre de Mr Pufendorf des Officio hominis
 et Civis. Quand je l'auroy revue, je vous l'enverrois. Cependant
 j'ay cru que Mr Fils pourroit s'accommoder de la traduction
 d'un et Gregoï du livre de Grotius de Jure belli et pacis fait
 par la Lankius, qu'on enseigne dans les Ecoles aux jeunes gens
 qui veulent apprendre le droit naturel. Il jugera du ouvrage
 par l'échantillon que je luy envoie. Le reste est en état de
 luy estre envoyé et si cela luy agréé, il recevra le tout par
 la commodité qu'il me marquera. Pour les conditions, vous
 pourrez luy dire que les libraires avec qui j'ay eu à faire jusqu'à
 maintenant ont donné cent exemplaires en deux et 12. reliés. Si luy
 s'il trouve que c'est trop, vous en rabattrez ce que vous trouverez
 à propos, et vous luy ferez d'en livrer le plus que vous pourrez
 nous remettant à Grollement à vous sur celle à faire, pourvu que
 j'aye pour le moins deux douzaines d'exemplaires reliés. Si
 vous en pouvez avoir davantage, tant mieux, l'ouvrage entier
 est de quarante quatre cahiers de huit pages, comme ceci, que
 je vous envoie. J'ay fait vos complimens à Mr de Mennau,
 qui m'a chargé de vous la lui dire de sa part. Je suis de toute amitié
 entièrement à vous Monsieur, et votre humble et obéissant
 serviteur.

Teuffer.

A Berlin le 26. Oct. 1698.

A Monsieur

Monsieur De Vignoles
Fidèle Ministre du S. Evangile

A Leipsie.

